



Vente voiture en usufruit

Par **Ouimé**, le **04/01/2023** à **09:54**

Bonjour,

Je suis usufruitiere des biens de mon mari DCD depuis 4 ans .

Je voudrais vendre sa voiture qui n'a pas roulée depuis.

Je sais que je dois obtenir l'accord des nus propriétaires, mais je n'arrive pas à trouver d'information sur la forme que doit prendre cet accord .

Un simple courrier stipulant qu'ils sont d'accord pour la vente est-il suffisant?

Quant aux modalités de répartition du prix de vente, dois-je leur établir un chèque à chacun tout simplement? Je voudrais faire les choses dans les règles, car je m'attends à des procédures sinon...

Je vous remercie pour votre aide

Par **morobar**, le **04/01/2023** à **10:17**

Bonjour,

Où en est la carte grise ?